

Création des Forces Démocratiques pour la République

DODJI APEVON CONTRE JEAN KISSI P.2



TR TOGOREVEIL

TR 243 du 09 Déc. 2016
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Confidentiel

P.3

JEAN PIERRE FABRE REVE DE BILLES

Fin de la 13eme Foire Internationale de Lomé

UN BILAN PLUS QUE SATISFAISANT P.4



■ 3e Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique
LE PREMIER MINISTRE KLASSOU A PRIS PART AUX TRAVAUX P.2

■ A L'INSECURITE FONCIERE, QUELLE APPROCHE DE SOLUTION? P.4

Développement des Mouvements mutualistes dans la Zone UEMOA
LA MUTUALITE SOCIALE AU TOGO AU CŒUR D'UNE JOURNEE D'INFORMATION A LOME P.3



Annuaire TOGO

Moi j'y suis, et toi ?

www.annuairestogo.tg



Création des Forces Démocratiques pour la République DODZI APEVON CONTRE JEAN KISSI



La crise au sein du CAR qui vient de s'achever avec la récente création, par Me Apévon Dodzi et ses amis, des Forces Démocratiques pour la République, a montré davantage aux togolais en général et particulièrement aux militants de l'opposition que les leaders des formations et coalitions politiques qui combattent le pouvoir, sont encore loin du compte en ce qui concerne leur rêve d'alternance. Plaçant leurs ambitions personnelles avant toute autre considération, ces leaders s'autodétruisent comme s'ils roulaient tous, sans exception, finalement pour le pouvoir en place. Pour un parti en perte de vitesse comme la CAR, ce n'est pas la scission à laquelle on vient d'assister qui donnera plus de crédit à l'un ou l'autre camp. Il apparaît désormais clair que l'adversaire n'est plus UNIR, mais bien les anciens camarades de parti. Dans le fief du CAR qu'est le Yoto et dans une moindre mesure dans une autre zone de moyenne influence notamment dans le Vo, la bataille des leaders du FDR se résume à « vider le CAR de sa substance » pour qu'il n'en reste qu'une coquille vide. Une position qui fait sourire au CAR originelle, à en croire, notre confrère de Afreepress qui a arraché quelques mots au très discret Me Agboyibo qu'on aurait pas du tout entendu, du moins officiellement tout au long de cette crise. « On ne vient pas au CAR pour être nommé ministre ou devenir député, seulement il faut être en phase avec l'idéologie du parti. Il s'agit d'une crise de purification » a déclaré, selon les mêmes sources le tout premier Président et fondateur du CAR.

Contrairement à ce qui a été longtemps servi à l'opinion par le camp Apévon, la création des FDR avait été programmée de longue date, depuis le jour où ces cadres précédemment membres du directoire du CAR, ont constaté que Me Agboyibo soutenait la candidature du député Jean KISSI pour assurer la seconde alternance à la tête du parti après les deux mandats consécutifs de celui qui

vient de se faire introniser Président des FDR plombant de ce fait le processus d'alternance enclenché en 2008 par Me Agboyibo.

Ce qui oppose Apévon à Jean KISSI

Au CAR, ce n'est un secret pour personne que Me Apévon n'a jamais pardonné à Jean KISSI sa prédominance dans le débat politique national. A la place d'un Président, avocat de formation mais malheureusement incapable de s'imposer, c'est plutôt Jean KISSI qui régulièrement a pris les devants pour défendre le CAR et le repositionner à chaque fois qu'il y a eu besoin, comme force politique incontournable de l'opposition. Devant la non représentativité et la disparition des plus vieilles formations comme le FDR, la CDDPA, la CPP et face au choix de l'UFC de s'accorder avec le pouvoir sur la gestion du pays, le CAR, malgré l'inévitable usure a su rebondir grâce à des cadres comme Jean KISSI, pour ne pas dire le seul. L'histoire des activités parlementaires du Togo retiendra que c'est Jean KISSI qui a rendu possible les récurrentes interpellations des ministres devant les députés. Sa jeunesse, son audace couplée d'une vision politique innovante, l'ont distingué comme un futur commandant d'un Comité d'Action pour le Renouveau qui aspire lui-même à se renouveler profondément. Cela n'a pas plu évidemment, à commencer par Me Apévon, président d'alors, qui au lieu de se mettre en évidence, s'est souvent réfugié dans une suicidaire tactique de subordination envers Jean Pierre Fabre et les diverses versions de coalitions qui ont porté ce dernier sans succès depuis le FRAC jusqu'à CAP 2015. C'est ainsi que dans l'entourage de Me Apévon, on a tenté de distiller la fausse information selon laquelle la base des militants ne serait pas d'accord pour que Jean KISSI succède à Me Apévon Dodzi, d'où le refus d'organiser un congrès pendant huit ans, soit la durée de deux mandats successifs. Pour ne pas s'attirer la foudre des militants qui ne sont pas suffisamment informés des

coups qui se jouent au sommet, Apévon a voulu jouer à la victime. Et c'est exprès qu'il n'a jamais évoqué le nom de Jean KISSI qui se prépare à lui succéder, ce qui en soi n'est pas un crime, lui-même étant à la fin de ses deux mandats après avoir succédé au tout premier Président du parti, Me Agboyibo. Face à une dynamique et équilibrée Jean KISSI, c'est un Apévon, désorienté et sans réelle carrure de leader qui songe à faire chavirer le navire dont il avait la direction du gouvernail et ce dans l'espoir de créer le chaos après lui, de faire subir au CAR le même sort que celui que l'ANC avait fait subir à l'UFC. Oubliant au passage que toutes les fois qu'il y a eu scission, ça toujours été une victoire à la Pyrrus et que l'addition des nouvelles forces dont se prévalent les deux nouveaux camps n'a jamais atteint la force du parti avant la dissidence. Les législatives de 2013 l'ont suffisamment démontré en terme de nombre de députés dont disposent désormais les frères ennemis de l'UFC. Pire les conséquences de ce genre de divorce politique n'ont jamais servi à l'opposition, sinon qu'à la discréditer aux yeux de ses militants et de l'opinion en général.

Prochain dash électoral en 2018

Depuis la création du FDR, les nouveau-nés gardent l'« espoir », ils se réjouissent même d'être partis avec quelques cadres. Du côté du CAR, on parle de « purification » et on affirme avoir les fédérations qui sont la vraie base du parti. Mais au-delà des vœux pieux, des incantations et autres intimidations, ce sont les législatives de 2018 qui fixeront à chacun sur son poids réelle sur l'échiquier national et surtout sur la part du gâteau qui lui reviendra finalement. Pour un parti qui, ces dernières années, n'engrange des voix que dans le Yoto et subsidiairement dans le Vo et à Lomé, les prochaines élections seront une vraie bataille rangée entre les deux camps qui ne devront pas perdre de vue que le parti UNIR et peut-être l'ANC pourront profiter du désenchantement des militants pour leur piquer quelques précieuses voix. Sagissant de l'ANC, elle pourrait avaler totalement les FDR dans une éventuelle coalition électorale, comme ce fut le cas en 2013 au détriment des partis OBUT et PSR. Le parti de Jean Pierre Fabre qui n'a jamais pris part, individuellement, à une élection depuis sa création, songe déjà à phagocyter les FDR dans la coalition qui s'annonce sur les cendres du moribond CAP 2015. Dans ce cas Apévon et ses amis n'auront que leurs yeux pour pleurer. Quitter le CAR pour lui damer le pion en 2018 sera synonyme de succès, autrement l'initiative de ces derniers jours, à travers la naissance des FDR, s'apparentera à un gâchis politique sur toute la ligne.

Patrick NIMA

3e Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique LE PREMIER MINISTRE KLASSOU A PRIS PART AUX TRAVAUX



Le Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique s'est achevé mardi soir dans la capitale sénégalaise au terme de deux jours de travaux. Les chefs d'Etat et de Gouvernement présents à ce forum ont doté cette troisième édition par un panel de haut niveau auquel a participé le chef du Gouvernement, le Premier ministre Komi Selom Klassou, représentant le chef de l'Etat. « L'Afrique face à ses défis sécuritaires : Regards croisés pour des solutions efficaces » est le thème inscrit à l'ordre du jour.

L'Afrique fait face aujourd'hui à des défis sécuritaires complexes : l'enjeu numérique avec des millions de flux d'échanges souvent incontrôlés, la cybercriminalité, le drame humain lié à l'immigration clandestine, la problématique de la préservation des richesses minières et maritimes, la propagande djihadiste avec la secte islamiste Boko Haram et les suppôts de Daesh, etc. Voilà autant de challenges liés à la sécurité qui interpellent tous les fils et filles de notre continent.

Au regard de la complexité de la problématique sécuritaire, le rendez-vous de Dakar est devenu incontournable pour les dirigeants africains. Pour cette troisième édition du Forum sur la paix et la sécurité en Afrique, le Président hôte Macky Sall était entouré de ses homologues du Nigéria et du Cap Vert, Muhammadu Buhari et Jorge Carlos Fonseca, du vice-président de la Libye, Moussa El Kony, des Premiers ministres du Mali et du Togo, Modibo Keita et Komi Selom Klassou ainsi que du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Au total 9 ateliers, 3 conférences et 3 plénières ont meublé les deux jours de travaux. Le panel animé mardi par les chefs d'Etats et de gouvernement a été le dernier acte de cette rencontre. Les hauts dirigeants au forum de Dakar ont conclu à l'importance d'identifier une solution globale, transnationale et régionale, permettant d'articuler une politique de sécurité et de défense adéquate face aux différents défis, en l'occurrence face au terrorisme.

Pour le président Macky Sall, ce troisième forum a permis aux participants, notamment aux experts et autres officiers supérieurs chargés de sécurités dans leur pays respectif, de mener des « réflexions libérées et décloisonnées sur les défis sécuritaires de l'Afrique pour des réponses croisées ».

L'adoption d'une stratégie globale de lutte contre l'insécurité sur le continent a été donc au cœur de la rencontre de Dakar. Pour y arriver, il est d'abord requis de chaque Etat une meilleure organisation de la prévention et de la riposte internes. Le renforcement des capacités militaires de chaque Etat, la réforme de la gouvernance politique et la promotion d'un développement économique inclusive, sont entre autres pistes de réflexion explorées lors des différentes discussions de Dakar.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement présents à ce forum de haut niveau ont également partagé leurs expériences sur la prise en compte effective du triptyque démocratie, sécurité et développement afin de favoriser la cohésion sociale. Pour le Premier ministre Komi Selom Klassou, la démocratie, la sécurité et le développement sont des valeurs qui se tiennent pour créer l'inclusion économique et sociale.

Le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, qui s'est tenu du 10 au 15 octobre dernier à Lomé, a donné naissance à la charte dite de Lomé. Cette charte a également nourri les débats du panel des chefs d'Etats et de Gouvernement qui ont doté le 3e Forum de Dakar. Tout en expliquant la quintessence de la charte de Lomé, le Premier ministre Komi Selom Klassou n'a pas manqué de saluer les Chefs d'Etats et de Gouvernement qui ont œuvré pour que l'Afrique dispose enfin d'un cadre juridique harmonisé pour lutter contre tous les fléaux liés à l'insécurité sur la mer. « La ratification de la charte de Lomé passe par tout un processus dont son adoption et sa signature. Mais l'étape capitale que nous attendons est la ratification par quinze Etats. L'Union Africaine vient de sortir la version officielle de la charte qui va circuler afin que les Etats puissent procéder à sa ratification. 90% des échanges, à l'exportation comme à l'importation, passent par la mer. Si nos Etats ne peuvent pas utiliser cet espace marin pour booster l'économie sur le continent ce serait un vœux pieux de développement », a affirmé le Premier ministre Klassou.

Le président capverdien a aussi apprécié l'avancée que constitue la charte de Lomé tout en s'accordant du temps pour des négociations sur certaines dispositions de ladite charte. « Le sommet de Lomé est très intéressant et positif en ce sens qu'au-delà de la mobilisation des moyens pour combattre les trafics et la piraterie, il fait le lien entre la sécurité maritime et le développement, donc favorable à la construction de l'économie bleue. Nous sommes d'accord sur l'essentiel de la charte mais nous souhaitons des discussions et nous nous félicitons que l'Union Africaine ait ouvert des négociations à cet effet. Pour nous, ce combat contre les pirates et les trafics est très important. Aussi sommes-nous disposés à accompagner les négociations afin de parvenir à ratifier la charte », a souligné le président Fonseca.

La France partenaire des pays africains dans la lutte contre le terrorisme, par la voix de son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a réaffirmé son engagement à soutenir ses partenaires afin de venir à bout du fléau du terrorisme notamment. Le ministre français, par ailleurs, salué la neutralisation de Daesh en Lybie tout en reconnaissant que ce n'est qu'un pas de franchi.

En marge des travaux du forum, le Chef du gouvernement Komi Selom Klassou a eu un tête à tête avec le Président du Sénégal, Macky Sall.

A.K

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Développement des Mouvements mutualistes dans
la Zone UEMOA

LA MUTUALITE SOCIALE AU TOGO AU COEUR D'UNE JOURNEE D'INFORMATION A LOME



L'Hôtel Novela Star d'Avepozo, banlieue Est de la ville de Lomé, a servi de cadre, hier, à la tenue d'une journée d'information sur la mutualité sociale au Togo. Organisée par le Cadre National de Concertation de la Mutualité au Togo (CNQMUT), en collaboration avec la Plateforme belge Micro-Assurance Santé Mutuelle de Santé (MASMUT), l'ONG Louvain Coopération, avec le soutien de la Coopération Belge au Développement, cette rencontre est la suite d'une formation initiée par les mêmes acteurs et l'Université de Versailles, du 5 au 7 décembre 2016, au profit des mutualistes togolais et béninois. Hier il s'agissait beaucoup plus de sensibiliser et de renforcer les connaissances des acteurs qui œuvrent dans la protection sociale. Les mutuelles de santé communautaires, la notion de

Couverture Maladie Universelle et le rôle que les mutuelles de santé peuvent jouer dans l'extension de la couverture maladie à toute la population togolaise ont été mieux expliqués aux participants, essentiellement des mutualistes et des représentants des différentes institutions publiques engagées dans la promotion de la protection sociale au Togo. « Malgré les efforts du gouvernement, seulement 7,6% de la population togolaise est couverte par un système de protection sociale. Une forte proportion de la population togolaise n'a toujours pas accès aux soins de santé et le paiement direct des soins empêche l'accès aux soins de santé à une grande partie de la population qui est dans une situation de grande précarité. Plus de cinq ans après l'entrée en vigueur du

Règlement No 007/2009/CM/UEMOA sur les mutuelles sociales dans l'espace UEMOA, les textes d'application devant permettre sa mise en œuvre ne sont toujours pas pris dans la plupart des pays, une situation qui fragilise le développement du mouvement mutualiste qui totalisent déjà plusieurs années d'expérience en matière de couverture du risque maladie en faveur des populations » explique M. Jean de la Croix YANGNENAM, Secrétaire Général du CNQMUT. Pour sa part, M. Valère PIHOUN-KOFFI, Coordinateur du MASMUT-UEMOA a fait constater que seule une moyenne de 2% de budget national dans les pays de l'UEMOA est consacrée au secteur de la santé, contre les 15% recommandé par la Déclaration d'Abuja en 2001, avant

d'indiquer que « Moins de 10% de la population de l'Afrique subsaharienne dispose d'une couverture contre le risque de maladie. Et les personnes couvertes sont celles qui exercent dans le secteur structuré. » Au Togo, outre l'Institut National d'Assurance Maladie qui assurent les fonctionnaires de l'Etat, les mutuelles de santé sont une alternative pour garantir un accès équitable aux services de santé de qualité. L'inventaire des mutuelles au Togo donne un effectif de 35 mutuelles dont 27 fonctionnelles et 8 non fonctionnelles pour un total d'adhérents et de bénéficiaires estimés à 55 109 en 2015. L'Etat togolais à travers la DOSI a accompagné la mise en place de quatre mutuelles. Après une analyse des forces, des faiblesses, des

opportunités et des menaces qui pèsent sur les mutuelles togolaises des recommandations ont été faites à l'endroit de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que des acteurs mutualistes eux-mêmes. « Pour que les mutuelles jouent leur rôle dans la gestion de l'assurance maladie, il est capital que l'Etat prenne des mesures claires en leur faveur à travers la mise en place d'un cadre juridique qui sécurise les activités des mutuelles, un soutien financier au mouvement mutualiste et la régulation et l'amélioration des offres de soins. » ont conclu les travaux de cette journée d'information et de sensibilisation sur la mutualité sociale ouverte par Mme NAYO-APETSIANYI Yawa, Directrice Régionale de la Santé Lomé-Commune, représentante du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale en présence de M Christian HOFEMANS, Représentant de l'Union Nationale des Mutualités Libres de Belgique qui n'a pas caché sa satisfaction au regard du déroulement de ce programme de plaidoyer en faveur des mouvements mutualistes dans la Zone UEMOA et dans des pays comme le Burundi et la RDC. Au Togo, les acteurs plaident pour la mise en application du Règlement No 007/2009/CM/UEMOA adopté à Dakar par le Conseil des ministres. Trois instruments sont prévus par ce règlement à savoir l'Organe Administratif de la Mutualité Sociale, le Registre d'Immatriculation des Mutuelles Sociales et le Fonds National de Garantie.

Germain POULI

Santé LES ETATS-UNIS OFRENT DE NOUVEAUX LOCAUX AU CENTRE MEDICO SOCIAL D'AMOUTIEVE

L'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, David GILMOUR a inauguré le lundi 05 décembre dernier, les nouveaux locaux qui abriteront désormais le centre médico-social d'Amoutiévé. Financé à hauteur de 350 millions de francs CFA, ce don a été rendu possible grâce au programme d'assistance humanitaire du département de la défense des Etats-Unis.

Ces nouveaux locaux sont plus grands et plus structurés que les anciens. Ils comprennent, des bureaux des salles de travail et d'accouchement ainsi qu'une salle de rétablissement et une pharmacie tous déjà équipés des outils de nouvelles générations.

Il y a encore une semaine, ce sont les locaux du nouveau palais royal d'Amoutiévé en construction qui abritaient les patients. Avec cette inauguration, les médecins et même les patients vont regagner l'enceinte des nouveaux joyaux. En effet, c'est suite aux constats du CDQ d'Amoutiévé sur le fait que l'ancien centre de santé était devenu trop restreint pour la population

desservie. Ils ont donc élaboré un projet et soumis à l'ambassade des Etats-Unis au Togo, qui a décidé d'accompagner le projet.

Le nouveau centre inauguré, permettra d'augmenter la fréquentation pour soigner davantage avec une qualité de soin garantie aux populations.

Les populations bénéficiaires ont exprimé leur joie quand à cette inauguration du nouveau centre qui visiblement vont leur permettre de ne plus faire la queue.

Pour l'ambassadeur des Etats-Unis, David GILMOUR, c'est une joie pour son département de participer à la restauration de soin de qualité aux populations du Togo. « sommes très heureux d'avoir l'occasion de restaurer un bâtiment historique et élargir ces installations qui vont aider des femmes dans le quartier et pour prendre soin d'eux, ce qui est très important pour la santé des togolaises et togolais » a-t-il laissé entendre à la fin de la cérémonie d'inauguration.

Cément .P

Confidentiel JEAN PIERRE FABRE REVE DE BILLES



Le 2 décembre 2016, la Gambie a donné une leçon de démocratie au reste du monde, à l'issue d'une élection présidentielle qu'on disait à haut risque et dans laquelle se lançait le Président Yahya Jammeh, souvent présenté comme un dictateur chronique. A la surprise générale et malgré un système de vote unique et trop tôt jugé suspect, la Commission électorale nationale gambienne déclare quelques heures seulement après le vote la victoire de l'homme d'affaire Adama Barrow, porté à cette élection par une coalition des principales forces de l'opposition. Dans un scrutin à un tour, il devance le président sortant en recueillant 45,54% des suffrages contre 36,6% pour le principal perdant et 17,8% pour le candidat Mama Kandeh. Mais on en a fini avec les surprises quand le Président Yahya Jammeh reconnaît aussitôt sa défaite et félicite le vainqueur à qui il assure d'ailleurs de tout son soutien pour le succès du mandat à lui fraîchement confié par le peuple gambien. Toute cette

semaine, les grands débats ont tourné autour de cette élection exemplaire et surprenante. Au Togo, c'est dans les rangs de l'opposition que l'exemple gambien a fait grand bruit. Les petits partis comme le NID accusent Jean Pierre Fabre de n'avoir jamais pu réunir derrière lui les autres composantes de l'opposition pour faire l'alternance. D'autres comme le MFC lui reprochent de s'accrocher un peu trop aux réformes notamment celle sur le mode de scrutin à deux tours alors même que, tout comme en Gambie, c'est à l'issue d'un scrutin à un tour que Adama Barrow a été élu. Mais c'est mal connaître le leader de l'ANC qui confie, selon certaines sources, à ses proches que si la victoire a été possible pour l'opposition gambienne, c'est beaucoup plus grâce au vote par bille. Il songe à s'inspirer de cette façon de voter pour la proposer comme réforme avant la prochaine présidentielle. Jean Pierre Fabre croit dur comme fer que les billes seront porteuses de chances d'alternance. Elles seraient à ses yeux plus efficaces que toutes les velléités d'unification des poids lourds de l'opposition autour d'une candidature unique. A propos des billes, les gambiennes affirment détenir le mode de vote le plus transparent et le plus fiable au monde. Chaque électeur est appelé à glisser une bille transparente dans l'une des trois urnes différemment colorées et dédiées à chacun des trois candidats. Un bruit signale la chute de la bille dans l'urne du candidat choisi. Pour garantir la transparence, il est interdit à tout individu en possession d'une bille autre que celles choisies pour l'élection de s'approcher à 500 mètres des bureaux de vote. Les klaxons de vélos qui font également le même bruit que les billes dans les urnes sont interdits à proximité des bureaux de vote. Beaucoup de restrictions qui n'embêtent aucunement les gambiens mais que Jean Pierre Fabre aura bien de mal à convaincre les togolais à accepter en guise de réforme électorale.

Patrick NIMA

Fin de la 13ème Foire Internationale de Lomé UN BILAN PLUS QUE SATISFAISANT



La 13ème foire internationale de Lomé couplée avec le premier salon international du cosmétique et de beauté SCOBE, a fermé ses portes lundi 05 décembre dernier sur une note de satisfaction des organisateurs et

participants. Près de 300 visiteurs et 1019 exposants ont pris part à cette rencontre commerciale, la 13ème de son genre, ce sont les chiffres qu'a annoncé le directeur du centre togolais des

expositions et foire du Togo, Mr Johnson Kuéku Banka, lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenu ce lundi 05 décembre sur le site de la foire à Lomé et ceci en présence de Mr. Mohamed Karim SHERIF,

l'ambassadeur de la république arabe d'Égypte, le pays invité d'honneur. Cette activité a marqué donc la fin de cette 13ème foire qui pendant plus d'un mois a connu d'intense activité animée soit par le CETEF, soit par les sponsors ou encore par les exposants. Ces chiffres annoncés, sont signe d'un bilan plutôt satisfaisant pour le directeur du CETEF. En effet cette 13ème édition couplée au 1er salon international de cosmétique et de beauté -SCOBE- a gardé l'engouement qu'on connaît de chaque édition de la foire internationale de Lomé. Après un début timide, la foire a pris son envol au cours des deux dernières semaines. Ainsi, il y a eu près de 300 personnes comme visiteurs sans badge enregistré pour les 1019 exposants venus de 23 pays, dont la république arabe d'Égypte. Les rencontres «to B» se sont vu aussi amplifier. Plus de 63 contrats directs ont été signés dans les 335 rencontres enregistrées de 400 entreprises.

L'affluence a été plus importante les week-ends que pendant les jours ouvrables. Ainsi la journée de dimanche à elle seule a réuni plus de

60000 visiteurs. Il s'agit, selon le directeur d'une participation record. Aussi, plusieurs activités en occurrence des ateliers, des panels, des salons et l'élection de miss SCOBE ont meublé cette 13ème édition dont les expositions ont occupé 17 887 m2 contre 19m2 en 2015, une édition qui elle était couplée à la foire de l'UEMOA. Le directeur du centre togolais des expositions et foire de Lomé, Mr Johnson Kuéku Banka, a profité de l'occasion pour rappeler l'objectif d'une foire. Pour lui, la vente directe dans une foire, vient en seconde position, il s'agit beaucoup plus de nouer des contacts et d'en faire un bon suivi.

L'ambassadeur de l'Égypte au Togo Mr. Mohamed Karim Shérif, quant à lui s'est réjoui de la participation de son pays en tant qu'invité d'honneur. Il s'agit d'une coopération gagnant-gagnant entre l'Égypte et le Togo. L'Égypte entend revenir l'année prochaine avec plusieurs sociétés.

Le rendez-vous est donc pris pour la 14ème qui dors et- déjà est prévu pour se tenir du 24 novembre au 11 Décembre 2017.

C. FLAKOO

A L'INSECURITE FONCIERE, QUELLE APPROCHE DE SOLUTION ?

En moyenne quatre-vingt pour cent (80%) des litiges, pendant devant les cours et tribunaux au Togo, sont fonciers, selon le rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Ces conflits naissent des ventes illégitimes, de la spéculation foncière, de la contestation des réserves, de l'appropriation par les tierces personnes, de la dépossession, de la pluralité de titres de propriété pour une même parcelle, etc, avec pour conséquences l'effritement de la cohésion sociale conduisant parfois aux affrontements violents. Les litiges fonciers sont plus concentrés dans les grandes villes, particulièrement à Lomé, la capitale que dans les zones rurales où l'on rencontre généralement plus de conflits d'héritage de terre, de limitation de parcelle, de droit de propriété entre autochtones et allogènes, de non reconnaissance du droit d'accès des femmes à la terre. Dans les villes, les conflits liés à la double ou aux multiples ventes ont pris une ampleur sans cesse grandissante et opposent régulièrement soit des acquéreurs et des propriétaires, soit deux ou plusieurs acquéreurs et enfin des descendants et les acquéreurs. Dans tous ces cas, l'acte de vente notarié se révèle comme une possible solution à l'insécurité foncière au Togo.

Le Togo fait, depuis quelques années, de grands bonds vers l'émergence, grâce aux efforts du gouvernement, avec la mise en place de nouvelles infrastructures routières, portuaires et aéro-portuaires sans oublier le redressement de l'économie nationale avec un taux de croissance de plus de cinq pour cent (5%), ces dernières années, la stabilité et la sécurité.

Tous les secteurs de l'économie sont en mutation positive. Avec tous ces atouts, le pays agrandit son attraction en tant que pôle d'affaires devenant ainsi une grande plateforme dans la sous-région. Ajouté à la diplomatie économique très dynamique, ces dernières années, beaucoup d'entreprises étrangères de taille s'apprêtent à s'installer sur nos terres pour participer et tirer profit de cet essor économique. Leurs installations se feront sur la base de transactions immobilières. Et plus celles-ci sont sécurisées plus les entreprises sont rassurées. Cependant, l'insécurité foncière au Togo reste encore une difficulté à surmonter. En effet, et malheureusement, en moyenne quatre-vingt pour cent (80%) des litiges, pendant devant les cours et tribunaux, sont fonciers.

Les facteurs favorisants

A l'analyse des litiges fonciers, on peut repérer plusieurs facteurs ou limites qui les favorisent et qu'on peut regrouper essentiellement en trois : les limites techniques, les limites humaines et les limites normatives. Au nombre des limites techniques qui sont essentiellement dues à l'absence de moyens financiers de l'État, puisque les urgences sont nombreuses, on peut citer sans être exhaustif : l'absence d'un plan cadastral global de tout le pays ayant pour conséquence la coexistence des zones rurales et des zones urbanisées et l'absence de densification ou le maillage de tout le pays de point de repères géodésiques de rattachement des plans parcellaires de terrain conduisant à une confusion et au chevauchement dans la confection des plans parcellaires.

En effet, les services techniques de l'État en la matière sont en train de s'organiser progressivement pour résoudre ces problèmes techniques. La mise en place récente du système d'orientation de tous les levés parcellaires dans la projection Universal Transversal Mercator (UTM) permettant dorénavant le rattachement des coordonnées des plans de terrains directement aux satellites à partir d'un point au sol, et qui a fait l'objet d'une tournée de sensibilisation par les services techniques du cadastre et des domaines auprès de tous les acteurs du foncier des cinq régions du Togo du 18 au 29 décembre 2015 en est une preuve.

Au rang des limites humaines, il faut citer le manque de formation de certains acteurs du foncier. En effet, certains individus se transforment en géomètres et continuent de créer le désordre dans nos villages et hameaux en faisant des lotissements clandestins au mépris des règles en la matière, qui prévoit la largeur des rues, les réserves destinées aux infrastructures communautaires (marchés, écoles, hôpitaux, rue etc...) Dans le principe, toute ville s'étend avec la mise en place de toutes les infrastructures ci-dessus pour une vie décente. Ces individus devancent les services techniques de l'État et mettent l'État devant un fait accompli avec des conséquences sociales énormes. Ce problème aussi connaît une solution à terme avec l'utilisation du nouveau système de projection UTM puisque n'utilise pas ce système qui veut. Les géomètres de métier se doivent alors d'être très vigilants pour extirper de leur rang les «faux»

géomètres au risque d'engager leur propre responsabilité devant l'histoire.

Il faut y ajouter la cupidité de certains citoyens qui sont devenus des chasseurs de trésor en matière foncière et qui sèment la désolation en créant des problèmes avec les complicités de certains acteurs.

La loi foncière de 1906 avec ses textes organiques et complémentaires, a certaines dispositions encore d'actualité. Cependant, il faut faire évoluer ce texte pour l'adapter non seulement aux réalités foncières actuelles, mais également aux normes mondiales.

Selon Me Dominique Gnazo, notaire à Lomé, il faut mettre les techniciens et les professionnels du droit foncier au service de la sécurité foncière. « Beaucoup de litiges et la plupart d'ailleurs, qu'ils soient des remises en cause des droits de propriété entre collectivités ou même des « doubles ventes », poussent sur le terrain du manque de contrôle strict de l'acte juridique de transmission ou de cession. A titre d'exemple, les propriétés indivises appartenant à des collectivités sont vendues par des indivisaires sans mandat, ou des parcelles vendues sont revendues par des héritiers véreux etc... Ces genres de problèmes récurrents seraient drastiquement réduits si on érigeait l'acte authentique de vente établi par le notaire en règle », a-t-il dit. En effet, aujourd'hui, dans beaucoup de pays de tradition civiliste, en matière foncière, l'acte authentique rédigé par le notaire est la règle et ceci pour les raisons principales suivantes : La nature spécifique du notaire : « officier public et ministériel, nommé par l'État, pour conférer authenticité aux actes qu'il reçoit, il est détenteur du sceau de l'État et agit au nom de ce dernier et sous son contrôle ». A ce titre, son statut de « libéral régulé », le différencie avec les autres professions libérales et influe de manière déterminante sur sa mission qui est d'assurer la sécurité juridique et l'efficacité économique des contrats qu'il reçoit.

L'acte de vente notarial, une possible solution

En croire Me Gnazo, le notaire assure l'authenticité et la sécurité juridique dans un contrat de vente de terrain par la prévention des conflits, par le contrôle de légalité, par son impartialité et par la conservation des actes.

Durant la période qui s'écoule entre l'accord des parties sur « le prix et la

chose », en vue d'une vente parfaite, le notaire a l'obligation de faire un certain nombre de contrôles, afin d'éviter des contentieux futurs. Le notaire s'assure de l'identité et de la qualité des parties, de l'origine de propriété du bien objet de vente etc. En rapport avec les services techniques de l'urbanisme et du cadastre, il s'assure que l'immeuble mis en vente n'est pas une réserve administrative et n'est pas non plus situé dans une zone non édificandi. Le notaire vérifie la conformité du contrat qu'il élabore, avec les textes en vigueur dans le pays et qui sont faits pour protéger les intérêts des citoyens.

« Aujourd'hui, beaucoup de pays, à travers le monde, sont en train de se réorganiser pour éviter l'accaparement des terres au détriment des paysans nationaux et pour assurer la sécurité mondiale à travers la traque du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui utilise plusieurs canaux y compris les investissements dans le foncier. Le notaire, en rendant le contrat conforme aux écrits textes, devient un acteur important qui contribue au respect de ces règles importantes et à la lutte contre ces fléaux », a fait savoir Me Gnazo. Le rôle d'officier public confère au notaire l'obligation d'observer une stricte neutralité dans ses relations professionnelles avec les clients. Il ne doit en aucun cas prendre partie pour l'un plutôt que l'autre. Il doit être impartial et rester « notaire du contrat et non notaire de l'une ou l'autre des parties. Il éclaire les partis sur leurs engagements et s'assure qu'ils correspondent bien aux objectifs qu'elles souhaitent atteindre. Le contrat authentique élaboré par le notaire a force probante, et force exécutoire et fait foi de son origine, de son contenu, et de sa date. C'est dire que le contrat notarié, notamment en matière immobilière assure avec certitude de ne pas être contesté par les contractants de mauvaise foi. Ces actes faits par le notaire sont conservés pendant cent (100) ans. Au-delà de ces aspects remarquables, il y a la responsabilité du notaire. En effet, un notaire qui élabore un contrat de vente au mépris des règles de contrôle et de vérification qui lui incombent ainsi que des textes en vigueur, et que les conflits apparaissent, engage gravement sa responsabilité. Aucun autre contrat de vente sous seings privés n'assure une sécurité pareille à une transaction. Et aucun autre acteur du foncier n'est

astreint à cette responsabilité.

Contribution souhaitée des autres acteurs et du citoyen

Pour Me Gnazo, le foisonnement d'actes de ventes sous seings privés, en matière immobilière aux contenus incertains et flous dont l'identité et la qualité des parties ainsi que l'origine de propriété ne sont pas contrôlées par un authentificateur sérieux et responsable, ajoute à l'insécurité foncière dans notre belle cité. « Cette réflexion, loin de prétendre que l'acte authentique notarié résout à lui tout seul, tous les problèmes du foncier au Togo, est juste une piste de réflexion, afin qu'à terme, des solutions idoines et complémentaires des unes et des autres et exemptes de tout intérêt partisan, soient trouvées à ce problème crucial qui touche toutes les couches de notre société et même l'État, en essayant d'intégrer dans notre arsenal juridique organisant la matière des pratiques qui ont fait leurs preuves ailleurs et qui ont mis définitivement certains pays comme la France qui utilisent cette pratique à l'abri de l'insécurité foncière », révèle-t-il.

« Le notaire est traditionnellement un collecteur d'impôts au profit de l'État. Le mettre au centre de toutes les transactions foncières au moment où l'État fait de gros investissements très coûteux en faveur de l'amélioration des infrastructures routières et de développement qui contribuent à l'augmentation des revenus fonciers au profit des citoyens qui érigent les immeubles à exploitation locative au bord des belles rues, serait l'idéal, afin qu'à terme, un cadastre fiscal cohérent et ordonné s'organise pour permettre un retour d'investissement par la contribution honnête de chaque citoyen à cet effort de développement. L'émergence vers laquelle on avance avec grande fierté a un coût. Et tous les acteurs que nous sommes devront nous rassembler, se serrer les coudes pour apporter nos diverses contributions à son avènement. Les acteurs du foncier ne doivent pas être du reste. Les Notaires Officiers Publics et Ministériels détenteurs du sceau de l'État, implantés dans presque toutes les grandes villes du Togo, en ce qui les concerne, entendent prendre largement part à cet effort, à travers des techniques qu'ils maîtrisent déjà de par leur formation. Ils feront leur part ! Ils en ont pris déjà l'engagement, à travers leur serment. Il suffit de leur donner les instruments », a conclu Me Gnazo.

Faustin LAGBAI (Togopresse)

Administration douanière et futur du SYDONIA 23 PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST DU CENTRE EN REFLEXION A LOME



C'est environ une cinquantaine de responsables et de représentants de l'administration des douanes des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre qui se sont réunis les 29 et 30 novembre dernier à Lomé en atelier régional pour réfléchir sur le devenir du SYDONIA dans leur pays. Il s'est agi plus explicitement de réfléchir et fournir aux utilisateurs du SYDONIA, une plate-forme visant à échanger des expériences et adresser en retour des commentaires et observations à la CNUCED, organe concepteur et gérant du logiciel SYDONIA, de présenter et débattre au cours des travaux, la vision et la stratégie de la CNUCED pour la maintenance et le développement du SYDONIA à court et moyen terme, d'exposer le positionnement de la CNUCED par rapport aux outils et stratégies des sociétés qui développent

des outils similaires et aussi d'aborder la question d'une version du SYDONIA open source et d'un renforcement durable des capacités portant sur l'expertise technique au sein des administrations qui utilisent le système.

Le SYDONIA développé et géré par la CNUCED, actualisé de SYDONIA plus plus à SYDONIA Word, il y a quelques années a fait du chemin et est devenu un outil capital pour les gouvernements qui l'ont adopté. Il constitue alors pour de nombreux pays l'outil principal pour le dédouanement des marchandises et autres procédures douanières telles que l'entreposage, le transit, la gestion des risques ainsi que diverses fonctions connexes comme le paiement électronique et les statistiques du commerce. En outre dans plusieurs pays, le SYDONIA

constitue une composante des guichets uniques -GU- que certains pays sont entrain de concevoir et mettre en place dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de l'OMD sur la facilitation des échanges signé en 2013.

Selon cet accord, la CNUCED et l'OMD ont exprimé leur engagement à aider les administrations des douanes et de soutenir leurs efforts de modernisation des procédures de dédouanement.

L'atelier régional de ce jour sur le futur du SYDONIA, organisé par l'office togolais des recettes avec l'appui financier de la CNUCED, s'inscrit dans l'application de cet accord qui essentiellement vise à échanger les renseignements entre les douanes des pays signataires.

C.P

Fonds National de la Finance Inclusive L'HEURE DU BILAN, 25 MILLIARDS DE FRANCS CFA POUR 700 000 BENEFICIAIRES



Conjointement organisée par le Fonds National de la Finance Inclusive, FNI, et l'Association des Professionnels - Services Financiers Décentralisés AP-SFD, il s'est agi pour ces deux institutions de présenter une fois de plus le FNI dans toutes sa globalité à la presse. L'objectif permettait aux médias de jouer pleinement leur rôle dans l'atteinte des objectifs du fonds et notamment lutter contre la désinformation des populations qui constitue un sérieux handicap pour les remboursements des crédits FNI notamment dans la région des plateaux.

Présent à la table du présidium, c'est Monsieur Yombo ODANOU Président de l'AP-SFD qui a conduit les débats en tant que modérateur de la conférence de presse. Il s'est tout d'abord réjoui du partenariat qui lie leur association au FNI et du grand soutien que leur apporte l'action du FNI avant de souligner l'importance des médias tout en les invitant à approcher le FNI, l'AP-SFD ainsi que les Prestataires de Services Financiers, PSF, pris individuellement, pour plus d'éclaircissement. Il faut noter que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, BCEAO, était également représenté sur la table.

Avant la séance des questions et réponses des journalistes, présents à cette conférence de presse, Monsieur Yves GNABA Directeur Général du FNI à travers une déclaration liminaire a instruit les participants sur le FNI et ses trois années d'opérationnalisation à travers quatre points essentiels.

D'abord la personnalité juridique du FNI et son fonctionnement; ensuite les différents produits FNI; suivie par la question des remboursements des crédits FNI et enfin le point sur les ressources mobilisé par le FNI ainsi que les renouvellements des crédits.

Rappelons avant tout qu'officiellement, lancé le 25 janvier 2014, le Fonds Nationale de la Finance Inclusive, FNI, est une réponse institutionnelle de l'Etat Togolais à l'épineuse question de l'exclusion financière des couches vulnérables qui représente une importante catégorie de la population notamment les femmes, les jeunes, les paysans, les artisans.

Le FNI est aujourd'hui, après deux à trois années d'opérationnalisation «solidement intégré dans le paysage financier et reconnu au plan national qu'international comme l'institution par excellence de la promotion de la finance accessible à tous, surtout pour les plus pauvres, à travers de solides partenaires, prestataires de services financiers diversifiés et pérenne» a souligné Monsieur Yves GNABA Directeur Général du FNI en introduction à sa déclaration liminaire.

En effet, d'après sa présentation on retient que depuis le lancement de ses activités, du 24 avril 2014 à fin octobre 2016, les trois principaux produits du FNI ont permis de toucher près de 700 bénéficiaires avec un montant total des mises à dispositions de fonds débloqués par le FNI au profit des Prestataires de Services Financiers, PSF, de 25,3 Milliards de FCFA. Soit 3,1 Milliards pour 13 bénéficiaires du produit AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers); 10,3 Milliards pour 145 bénéficiaires du produit AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers) et 12,3 Milliards pour 518 bénéficiaire du produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers).

Sagissant du taux de remboursement il se situe à deux niveaux en fonction du mode opératoire du FNI qui est le «faire». D'abord le taux de remboursement des Prestataires de Services Financiers, PSF, vers le FNI. De 100% en 2014 il a connu une baisse légère en 2015 (soit 93,7%) dû à l'introduction de nouveaux produits plus complexe, l'AGRISEF et l'AJSEF: le premier étant lié aux aléas climatiques et le second dépend de la bonne foi des jeunes à rembourser.

Le second niveau de remboursement qui nécessite plus d'attention est celui des bénéficiaires vers les Prestataires de Services Financiers, PSF. Là de bonne performance sont enregistrées notamment dans la région des Savanes avec COOPEC - FIFA qui a enregistré 99% de taux de remboursement sur les trois produits; à Kara on enregistre 96% chez MUFECC; même taux chez UFQLECC dans la région Centrale; chez COOPEC GRACE PLUS, COOPECFI, AKWABA, WAGES et ECHOPPE-TOGO le taux est respectivement de 97%, de 98%, de 90%, de 92% et de 97% dans la région Maritime.

Malgré ces bonnes performances enregistrées il n'en demeure pas moins de souligner quelques zones de contre-performance notamment dans la région des Plateaux. Le cas de FECECAV retient particulièrement les attentions du FNI avec un taux de remboursement de 49% en raison surtout des mauvais résultats sur l'AGRISEF. Cette situation particulière est en partie due à la mauvaise pluviométrie dans la région des Plateaux mais aussi à des difficultés de perception des concours FNI dans certaines localités ou encore à la mauvaise foi de certains emprunteurs. Il y a lieu de signaler également une mauvaise appropriation du produit par les Prestataires de Services Financiers et surtout la non implication par ses derniers des autorités locales. Pour pallier à cela des stratégies et perspectives sont mises en œuvre par le FNI dont la présente conférence de presse pour sensibiliser d'avantage les populations à travers l'action des médias partenaires du FNI.

En termes de perspectives le FNI entend poursuivre l'intensification et la consolidation de l'inclusion financière et sociale des populations avec la mise en œuvre de ses trois produits mais aussi de deux nouveaux produits spéciaux à savoir Produit d'Accompagnement Spécial et le Produit de la Banque Africaine de Développement destiné aux femmes vulnérables. A cela va s'ajouter le développement de nouveaux chantiers l'éducation financière des bénéficiaires, le mobile banking etc. Aussi, faudra-t-il souligner en termes de perspectives la signature de convention entre le FNI et le Ministère de la Santé; avec la Compagnie d'assurance SUNU de même que TOGO CELLULAIRE pour mieux satisfaire aux besoins sociaux des bénéficiaires.

Santé/ Journée mondiale du sida

LE CNLS A LANCE LES ACTIVITES A KARA

Le Togo pour cette année 2016, a organisé cette journée mondiale du sida en termes de défi à relever dans le domaine de la prévention avec un thème national «élévation de la prévention du VIH chez les jeunes et les adolescents». En effet au Togo, la prévalence de l'infection par le VIH sida est de type généralisé estimée à 2,5% dans la population générale âgée de 15-49 ans selon la troisième enquête féminine avec 3,1% chez les femmes et 3,1% chez les hommes en 2014. Elle se confirme chez les jeunes de 15 à 19 ans ou elle est 4 fois plus élevée chez les jeunes filles 0,4% par rapport aux jeunes garçons de même âge 0,1%. La même phénomène s'observe chez les femmes de 30 à 34 ans ou elle est de 0,2% par rapport aux hommes du même âge 4,2%. Or la vision de la riposte au VIH au Togo est d'avoir à moyen terme une population en bonne santé exempte du VIH/SIDA avec l'émergence d'une génération sans sida au Togo.

Les interventions stratégiques de la riposte au sida du Togo pour la période allant de 2010 à 2020 se fonde sur les objectifs d'accélération de l'ONU/SIDA jusqu'en 2020 notamment l'approche 90-90-90 pour la connaissance du statut sérologique, le traitement et la suppression virale du VIH.

Comme de coutume, chaque 1er décembre, se célèbre cette journée contre le sida dans le monde entier. Le thème choisi cette année par l'ONU/SIDA est «les main pour la prévention».

La célébration de la journée mondiale du sida au Togo qui a vu cette année 2016 son lancement intervenir à Kara, a pour objectif de sensibiliser comme cela se fait chaque année dans d'autres localités, les populations sur les risques liés à la contamination mais aussi et surtout sur la prévention du VIH SIDA dans tous ces aspects. Ainsi il s'agira pendant toute la campagne, de communiquer pour le changement de comportement, organiser une campagne nationale de dépistage, produire des supports de communication, de promouvoir et distribuer les préservatifs.



A la fin de cette campagne, les résultats attendus seront de voir mobiliser les populations togolaises autour de la vision du Togo d'ici 2020, vision qui est d'obtenir à terme échu, zéro nouvelle infection à VIH.

Jusqu'ici il est à révéler que l'épidémie s'est stabilisée au Togo vu les efforts énormes déployés par le Conseil National de Lutte contre le Sida -CNLS- à travers plusieurs programmes de sensibilisation et de lutte contre le sida au Togo. Cela s'inscrit même dans les objectifs de développement durable ODD qui a pris sur lui d'éradiquer le danger d'ici 2030.

KARA, le choix pour accueillir le lancement des activités

La ville de Kara, comprend de nombreux hôtels et reçoit des touristes et hommes d'affaires ainsi que les personnalités politiques importantes grâce à l'aéroport de Niamtougou, qui se situe à quelques kilomètres. Chaque année, se déroule dans la région de la Kara les Evalas, une épreuve de lutte traditionnelle qui manifestement attire des milliers de personnes dans la région. Aussi la préfecture de la Kozah regorge plusieurs sites touristiques dont certains comme le paysage Koutammakou sont classés patrimoine mondiale de l'Unesco.

Chef-lieu de la région de la Kara, la ville compte approximativement 644 habitants, soit 10,4% de la

population togolaise. Tous ces atouts touristiques que compte la région, amène à penser aux altitudes favorisant la contamination du VIH SIDA chez les jeunes. Le choix de la ville de Kara n'est donc pas fortuit quant au lancement 2016 de la célébration de la journée mondiale du sida au Togo, vu que la célébration de cette journée est une occasion pour mettre en œuvre des actions contribuant à l'atteinte des objectifs fixés par les autorités pour éradiquer le mal dans notre société. Une bonne campagne de sensibilisation contre le sida s'impose donc à Kara vu le risque de contamination que courent les jeunes étudiants et scolaires tout au long de l'année. Il faudra donc amener cette cible, à éviter la maladie par l'adoption de comportements responsables en matière de sexualité et ceci par la sensibilisation sur les actions garantissant la prévention.

Plus de 40 personnes sont attendus pour se faire dépister et connaître leur statut sérologique, plus de 500 préservatifs masculins et 50 préservatifs féminins seront distribués au cours de la campagne et la mobilisation sociale. Aussi, les comportements à faible risque à travers les counseling seront promus et 100% des personnes dépistées positives seront mis sous traitement.

C.P

Marketing Touristique LES PROFESSIONNELS TOGOLAIS FORMES SUR LES NOUVELLES STRATEGIES



L'initiative est du ministère du tourisme du Togo, préoccupé par le devenir du secteur et sa performance dans le pays. En effet, le secteur du tourisme est un levier important de l'économie du Togo en ce sens qu'elle occupe une partie non négligeable du PIB. La priorité actuelle est de rendre plus rentable le secteur au Togo. Bien qu'étant ainsi, le secteur et les professionnels continuent de manquer de stratégie pour séduire les clients.

C'est donc pour palier à cela que le ministère du tourisme a réuni du 1er au 02 décembre 2016 à Lomé, en atelier de formation en marketing touristique, une centaine de professionnels du tourisme exerçant dans plusieurs domaines comme l'hôtellerie, la restauration, la gestion des sites touristiques et la gestion des musées.

Les formateurs lors des travaux, auront à entretenir les participants sur le rôle d'une stratégie marketing dans leur domaine, l'élaboration et l'exécution d'un plan marketing, l'examen des éléments clés d'un plan marketing efficace et les astuces pour attirer les clients et les fidéliser. Aussi, il s'est agi de les former surtout sur le E-marketing et l'E-Tourisme, aujourd'hui incontournable pour envisager une quelconque avancée dans le domaine.

Pour Mme Leguézim Balouki, ministre en charge du tourisme au Togo, le marketing est au cœur de toutes les entreprises. «l'offre à la demande est une nécessité.» aussi elle s'est rejointe de l'intégration à cette formation du E-marketing en ce sens qu'il «de mettre les professionnels en adéquation avec les nouvelles exigences des métiers liés au tourisme»

CP

Journée internationale des volontaires L'ANVT PRIME LES MEILLEURS VOLONTAIRES DE L'ANNEE

«meilleur volontaire de l'année». Initié par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo, ANVT, avec la participation de France Volontaire et du Corps de la Paix ce concours national valorise non seulement l'engagement des volontaires mais aussi vient stimuler la mobilisation nationale pour un développement harmonieux du pays. Ouvert pour cette première édition aux nationaux des vagues 1, 2, 3, et 4 cette compétition qui a connu son apothéose le lundi dernier s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Volontaires qui se tient chaque 5 décembre.

Au Togo cette journée a été marquée par une grande caravane (environ 500 volontaires) et de la remise de prix aux meilleurs volontaires nationaux, qui se sont illustrés à travers leur contribution au développement et à l'autonomisation des communautés à la base au cours de cette année de 2016.

Axée autour du thème « Les volontaires sont les meilleurs d'entre nous » cette Commémoration est une occasion unique pour les volontaires et aux organisations de volontariat de fêter leurs réussites, de partager leurs valeurs pour la promotion de leurs activités au sein des communautés locales et auprès des organisations non gouvernementales (ONG), des agences des Nations Unies, des autorités gouvernementales et du secteur privé.

Pour donner plus d'éclat à la commémoration et pour permettre à l'ANVT de reconnaître le rôle que jouent les volontaires au Togo et de mettre en avant leurs capacités à transformer, à modeler et à stimuler des couches vulnérables en faveur de leur développement, il a été donc organisé un concours en vue de primer les meilleurs volontaires qui, durant leur mission, ont permis une réalisation ou une avancée significative des Objectifs de développement durables (ODD).

Avant cette remise de prix aux différents lauréats, ont dans une



grande caravane sillonnée les artères de la ville de Lomé. Partis du carrefour GTA, les volontaires fiers et engagés ont eu comme point de chute la Blue zone de Cacaveli où s'est poursuivie la manifestation de cette 31ème Édition.

Invité à la table d'honneur il faut souligner que, le Ministre du Développement à la base Mme Victoire TOMEGA H DOGBE a félicité les volontaires pour leur engagement à rendre le monde meilleur et les a encouragé à persévérer dans leur dynamisme de quête perpétuelle du bien-être des populations. Pour elle, l'engagement a un pouvoir incommensurable; il peut redonner de l'espoir, créer un cadre de partage et de solidarité, tisser des liens durables, bref, agir sur le devenir des communautés. « Le volontariat fait de ces jeunes qui s'engagent, des GENS DE POUVOIR. Nous sommes convaincus qu'en donnant les moyens à la jeunesse du Togo et du monde entier, en leur offrant l'espace pour s'épanouir, ils pourront transformer durablement leur monde » a-t-elle indiqué.

Il faut souligner qu'au départ 67 candidatures ont été enregistrées. Le nombre est passé à 10, puis à 5 après une audition effectuée le 1er décembre 2016. Ainsi, M. AWIMA Débana remporte la première place avec (84,7 points) suivi respectivement de Mlle AFANVI

Enyonam (79,3 pts), de M. DZADE Kofi Seryo (75,5 pts), de M. EDOH Fofoné (74,4 pts) et enfin de Mlle GBATI Alimatou Sadia (69,8 pts). Les prix sont donc constitués d'un ordinateur portable, de deux (2) tablettes numériques, et de deux (2) pagnes Woodin ainsi que des T-shirt JV2016 et des casquettes.

Notons que ceci est le résultat d'un partenariat le gouvernement et le Système des Nations Unies, d'une part et le gouvernement et les organisations de la société civile, les structures d'accueil des volontaires d'autre part. Présent à la cérémonie de remise de prix Monsieur FALL Représentant Résident Adjoint du PNUD au Togo a pour sa part souligné que les volontaires ouvrent sans relâche à l'édification d'un avenir meilleur pour tous. «faut dire que ce travail conjoint entre le PNUD et le Togo a manifestement contribué à la performance actuelle de l'ANVT, devenu une référence en matière de volontariat sur le continent» a-t-il ajouté. Le PNUD pour sa part va renforcer sa contribution à l'efficacité de l'ANVT et mettre à disposition dans les prochaines semaines un volontaire des Nations Unies internationales spécialisés en mobilisation de ressources qui sera chargé d'accompagner l'Agence Nationale du Volontariat au Togo. a-t-il conclu.

SLN

Cinéma : L'ACTRICE IVOIRIENNE MARIE- LOUISE ASSEU «MALOU» EST DECEDEE DES SUITES D'UN AVC



Connu dans ses comédies sous le nom de Malou, Marie-Louise ASSEU a rendu l'âme mercredi dernier à 21 h des suites d'un AVC selon les informations données par le site koaci.com et confirmées ce jeudi matin sur les télévisions.

Dans ma famille, elle a joué le rôle très apprécié d'une femme qui se revendique comme l'autre femme sinon même, la femme naturelle de BOIRI, le mari de Delta et également l'homme le plus riche dans le film. Actrice réalisatrice, Marie-Louise était avant son décès, sur le tournage de quatre films à la fois et c'est suite à l'accumulation de fatigue qu'elle s'est écroulée d'où son hospitalisation.

Dans toute sa vie, la star n'a eu d'yeux pour le cinéma. Marie-Louise Asseu a appartenu à ses débuts, au théâtre national de Côte d'Ivoire puis à la troupe le Soleil de Cocody. Elle a aussi été l'animatrice de l'émission «expérience» sur la RTI.

Elle a été la réalisatrice et actrice dans plusieurs films jusqu'ici, notamment la série «faut pas fâcher» dont elle est actrice depuis 1995. De 2003 à 2007 elle a été actrice dans la série «famille», en 2007, elle est la réalisatrice du film «un homme pour deux sœurs» et aussi en 2008 de «l'histoire des copines».

Plus jamais donc, on ne verra plus de nouveaux films de cette actrice au multiple talent. Mais elle restera immortelle dans le cœur des cinéphiles africains pour toujours. Togo réveil présente ses condoléances à tous ses fans du Togo, de l'Afrique et du monde entier.

Clément. P

FAÏCHA Pressing

Lavage à Sec Express



Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile









Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

6ème édition des rencontres ZEDEKA et lancement de l'agence circuit art m'attend L'ASSOCIATION KADAM-KADAM CELEBRE 20 ANS DE VIE PROFESSIONNELLE



Après avoir fait ses preuves au Togo, l'Association Culturelle KAdam-KAdam a depuis quelques années entamé une démarche d'ouverture vers d'autres pays à travers des échanges régionaux. Aujourd'hui on peut lire à travers ses belles pages d'actions menées pendant plus de 20 ans, des acquis divers comme des ateliers artistiques couplés à l'exploitation des TICs, la création de rencontres internationales tels que le Festival des Rencontres Internationales des Arts des Communautés & des Arts Jeunes Publics ZEDEKA, THÉÂTRE À L'ÉCOLE, BIBLIOBOUGE, EKUA-ALÉ ainsi que la mise en ligne de contenus informatifs à caractères culturels www.arts-togo.net, www.kadam-kadam.com, www.circuitartmattend.com plus récemment le projet Circuit Art M'attend une action née au Togo et réalisée sur trois continents.

lancement de l'Agence internationale Circuit Art M'attend qui marque un aboutissement à succès de ce grand projet démarré en 2014 avec l'appui financier du groupe des États ACP et de l'Union Européenne.

C'est donc un programme riche et varié que Lomé et ses environs de même que toute l'Afrique, les Caraïbes et l'Europe sont invités à vivre les 15, 16, 17 décembre prochain aux lieux suivants: Cercle de l'Histoire (Danliko-Agoényivé), à l'Institut Agata Carelli et au centre culturel BanlieueZArts.

Les ateliers et master class démarrent le lundi 28 novembre 2016 et l'apothéose du 15 au 17 décembre 2016.

Vingt (20) ANS DE VIE, rassembler toutes ses anciennes gloires et amis de tout bord pour commémorer avec joie ses vingt (20) ans d'existence. Souffler une bougie de plus, se rappeler des moments passés ensemble à travailler pour l'atteinte des objectifs de l'association et surtout faire une introspection afin de donner un nouveau souffle de vie à l'association. Le point important sera la coupure du

gâteau le 17 décembre à 20 heures 20 minutes dans un cocktail de prestations artistiques qui allient théâtre, danse et musique.

FESTI-FORMATION ZEDEKA 6, cette année c'est la période du lundi 28 novembre 2016 au 17 décembre 2016 que KAdam-KAdam a retenu pour son événement annuel de promotion des arts jeunes publics par des programmations de qualité. Avec la même ambition, œuvrer à la professionnalisation dans le secteur des arts et de la culture. Ainsi, l'autonomisation des acteurs culturels pour les sortir de leur précarité, permettre aux jeunes artistes, aux publics de la banlieue de Lomé et à toutes les jeunes structures de participer à un événement culturel riche en échanges, en formations et en prestations, le FESTI-FORMATION ZEDEKA qui cette année sera à sa 6ème édition est l'événement de toute les promesses de cette fin d'année.

LANCEMENT DE L'AGENCE CIRCUIT ART M'ATTEND, Circuit Art M'attend ; l'un des projets phares de l'Association Culturelle KAdam-KAdam financé par le groupe des États ACP et de l'UE, démarré en 2014 à Lomé et qui depuis a fait son petit bonhomme de chemin avec bien sûr des hauts et des bas comme dans toute vie de structures viables, aujourd'hui, ce projet est à son tournant décisif qui va déboucher sur l'installation d'une agence de promotion et de circulation des œuvres d'arts des pays d'Afrique, d'Europe et des Caraïbes. Ce lancement dont les activités se feront sur trois jours va porter sur les fonds baptismaux l'Agence CIAM à Lomé au TOGO et sera un tant soit peu pourvoyeuse d'emploi.

Steve Le Noble

Théâtre :

TROIS AUTEURS ET UNE RESIDENCE D'ECRITURE POUR «HEROS ORDINAIRES»

Né d'une rencontre humaine et artistique entre trois auteurs francophones de trois nationalités originaire de deux continents le projet d'écriture «héros ordinaires» est une rencontre de trois univers d'écriture et de personnalités. Ainsi, Jbél Amah AJAVON (Togo), Sufo SUFO (Cameroun) et Fbnan CHENEAU (France) ont décidé de se mettre ensemble pour conforter leurs écritures aux autres artistes.

C'est donc une croisade d'écriture qui ambitionne de promouvoir les auteurs francophones de théâtre vivant pour faire ensemble l'expérience de nouvelles formes d'écriture, de coopération entre créateurs contemporains du sud et nord. Ouvert donc à Lomé le 2 décembre dernier les porteurs de ce projet ambitieux ont réuni les professionnels de la presse et leurs confrères artistes pour porter «héros ordinaires» à la lumière de tous.

Entre les plumes fraîches, une escale des écritures, des masters classe avec de jeunes comédiens ainsi qu'une rencontre avec des élèves du Complexe Scolaire privé Martessi de Baguida. Jbél Amah AJAVON auteur, metteur en scène et comédien, se veut optimiste. «est question d'écrire un texte à trois et c'est un défi qu'on s'est lancé à 3'écrire un seul texte qui a pour titre les héros ordinaires titre qu'on donne au projet. Mais au-delà de ça il est question aussi de faire de la médiation culturelle de rencontrer



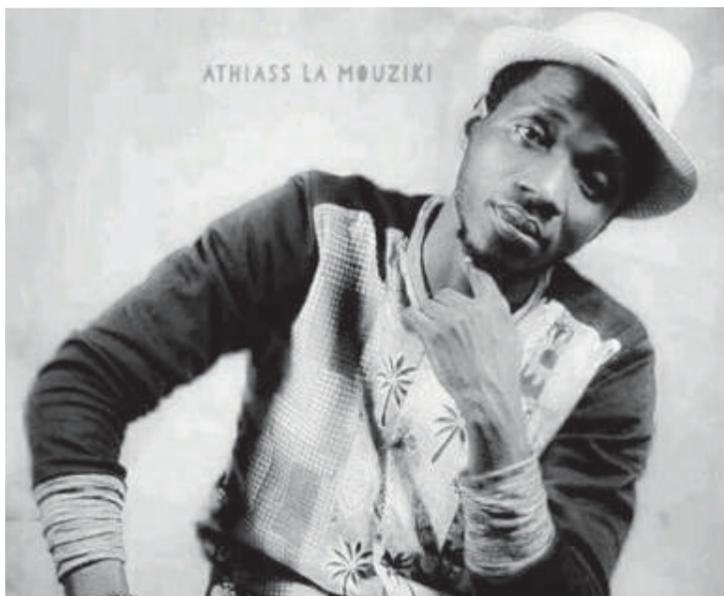
des acteurs culturels, d'autres artistes également. Donc en amont au texte nous avons organisé des masters classes avec d'autres auteurs et artistes togolais et ce sont des moments très importants qui permettront aux deux autres auteurs de rencontrer d'autres auteurs togolais au-delà de moi qu'ils connaissaient déjà» a-t-il ajouté.

Malgré les nombreuses actions mises en œuvre pour palier à la nécessité d'ouverture du théâtre, celle-ci s'impose encore plus. C'est donc avec une ferme volonté de médiation (faire découvrir et redécouvrir le théâtre à travers des textes d'auteurs contemporains, que la Compagnie Artistique Carrefour du Togo en

partenariat avec Compagnie Anu-Millénaire du Cameroun et le concours de l'auteur français Fbnan CHENEAU ont décidé de s'associer pour porter le projet «les héros ordinaires». Avant la clôture de cette première partie qui prend fin le 16 prochain une soirée de lecture sera présentée le 14 décembre au Centre Culturel Fil Bleu Aréma pour permettre aux professionnels d'apporter leur part de contribution à ce projet. Après la clôture des travaux de cette première résidence d'écriture l'aventure se poursuivra à distance pour parfaire le texte dont la version finale sera officiellement publiée en avril 2017.

SLN

Musique nouvelle sortie ANIFA, UNE CHANSON QUI DEFRAYE LA CHRONIQUE



Mis en son depuis le 20 avril dernier, c'est le dimanche 20 novembre que ANIFA la nouvelle vidéo de Athiass LaMouziki est apparu sur les petits écrans.

Ecrit et composé par, un jeune musicien devenu mythique, le titre ANIFA, est l'histoire d'une fille, une chanson d'espoir pour les personnes qui vivent une relation amoureuse difficile. «les jeunes amoureux puissent apprendre à se connaître et s'apprécier mutuellement. Ainsi les parents, loin de s'inquiéter pour leur fille pourront l'esprit plus tranquille vous offrir la main de leur fille». Ainsi s'exprime l'artiste à travers rimes et mélodie cadencées sur des aires de rumba, Athiass LaMouziki.

L'auteur de cette belle mélodie n'est autre qu'Athiass LaMouziki, connu à l'état civil sous le nom d'AMIGOE Kramati Yawo Venyo. Né un jour de novembre dans le Kloto (Lavié), l'homme est doué d'une voix subliminale, la preuve vivante de ce que notre cher Togo est une grande réserve de talents et de chansons. Athiass peut donc aisément se recenser parmi les jeunes talents togolais qui seront à l'avant plan de la musique du Togo moderne et voire de l'Africaine de demain.

Chanteur, auteur compositeur il est de cette nouvelle vague d'artistes qui chante la rumba togolaise. Avec des sonorités afro chanté en mina et en français, Athiass fait donc ses débuts en musique alors qu'il était encore élève; très tôt il écume divers groupes dont le plus marquant est « MEGA SYSTEM ». Ce n'est que, quelques années plus tard, qu'il commence à composer et interpréter ses propres chansons lors des manifestations culturelles dans des établissements scolaires de sa région.

Ainsi, il décide dans un premier de se lancer dans la nouvelles tendance « cool catché », un concept musical du Togo. Sa première signature fut donc "COOL CATCHE CALE" qui faute de moyens ne fit pas long feu. Athiass décide de prendre du recul et profite de ce moment de répit pour apprend à jouer de la guitare. Il travaille son chant et devient Athiass LaMouziki dans un autre style qu'est la Rumba. Entre autre modèles qui l'ont influencé Papa Wenba, Lokwa Kanza, Koffi Clomidé, Fally Ipupa etc.

Conscient du travail qui l'attend, Athiass LaMouziki travaille dur et produit un premier fruit de sa musique qu'il intitula FIESTA DELA LUNA en 2015 suivi en 2016 par ANIFA, le tout nouveau titre sorti le 20 avril dernier et qui d'ailleurs est retenu l'attention du jury le 02 décembre dernier sur le site de la Foire Internationale de Lomé, dans le cadre de la demi-finale de la catégorie découverte de l'année des ALL MUSC AWARDS 2016. Ce nouveau titre, il faut le souligner mêle innovation et tradition. Dès lors, l'artiste s'est engagé dans un projet d'album, qui exprime sans mal l'expression sa créativité et celle de sa musique.

Il faut noter qu'Athiass LaMouziki est membre du Collectif R228 (rumba togolaise), un collectif d'artistes-musiciens togolais qui ont en commun la Rumba comme musique. Athiass LaMouziki est un prodige qui vit avec son temps, sans oublier ses racines. Prenez rendez-vous avec le succès de l'homme en écoutant ANIFA

Steve Le Noble

HEUREUX MARIAGE

Elias EFALOU et Julienne KPEKPASSE se sont dit «OUI» à travers une Bénédiction Nuptiale qui a eu lieu le Samedi 12 Novembre 2016 en la Paroisse Maria Auxiliadora de Gbényédzi à Lomé
Que Tous Nos Vœux de Bonheur et de Prospérité Vous accompagne!



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

15^{AU} 17 DÉCEMBRE | 2016
À LA BLUEZONE DE CACAVÉLI



JOURNÉES PORTES OUVERTES
DE LA PRESSE 2016
3^{ÈME} ÉDITION

"MÉDIAS, LAÏCITÉ, DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU TOGO"

THÈME

"Médias, Laïcité, Dialogue interreligieux au Togo"

ORGANISÉES PAR



Conseil National des Patrons de Presse

OTM | UJIT | SYNJIT | ATOPPEL | AJST
SYNLICO | ATRT | OPPEL | OTIFEM

ADIEU CLEO

C'est un être très cher qui est parti, c'est une compétence exceptionnelle qui n'a pas pu servir longtemps, qui s'en est allée, c'est une lourde perte pour la famille, les parents, les amis, les collègues et les collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui. Cléophas Essodeina PETCHEZI devait avoir 47 ans le 22 novembre 2016, mais le Seigneur a voulu qu'il parte 11 jours plus tôt, ... un peu trop tôt pour nous les humains. Sur son faire-part on peut lire cet extrait des Psaumes de David: «me conduit par les bons sentiers par l'honneur de son nom. Même si je marche dans un ravin d'ombre et de mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.» Les jeudi 1er et vendredi 2 décembre 2016, ses frères et sœurs et ceux pour qui il comptait énormément, étaient là, tous ou presque, physiquement ou de cœur, pour l'accompagner à sa dernière demeure. La Président de la République et le Togo, notre pays pour lequel il travaillait, n'ont pas manqué de lui rendre les derniers hommages. Céo est parti. A Dieu Céo! Et que Dieu qui t'a rappelé t'accepte auprès de lui, qu'il donne la paix et la consolation à ta famille et à tous ceux pour qui tu étais un soutien de taille. Toutes nos Condoléances à tous ceux qui sont attristés par le départ prématuré de celui que nous avons personnellement bien connu, pour avoir fréquenté les mêmes classes et embrassé dans une moindre mesure la même passion pour la plume.

Germain POULI, Au nom du Journal TOGOREVEL

AVIS DE REMERCIEMENTS

La Présidence de la République Togolaise
Les Chefs des Cantons d'Atchangbadè et de Yadè
La Communauté des ressortissants d'Atchangbadè et de Yadè à Lomé
L'Association des Anciens Elèves des Collèges Chaminade et Adèle du Togo (AECAT)
La Famille PETCHEZI à Atchangbadè, Kara, Lomé, Clermont-Ferrand et à New York
Veuve PETCHEZI-AYAO Fègbaya Justine et ses enfants Luigi, Noëlie et Sassoh
La Famille KELEOU KETESSINA
La Communauté N'ZONOU-PATOM à Yadè et Atchangbadè
Les Familles PLANDE, ALI KPELENGA, AKPE, BEBESSIKI, TCHINDIE, ABI, LEBIGAZA et TASSOU
La Famille TAKOU-AYAOH
Les Familles TCHANDO et AWIZOBA

Les Familles AGOUDA, ADABFA, AGBA, FALE, ALEMA, PATO, ADAKE, KPIVANKOVA et TEKPEDA
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté

Cléophas Essodeina PETCHEZI

Secrétaire Général-adjoint à la Présidence de la République

Ancien Directeur de l'Information et de la Communication à la Présidence de la République

Ancien Chargé de l'Information et de la Communication à la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba

Ancien Attaché de Cabinet au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Ancien Journaliste à la Télévision Togolaise (TVT)

Endormi dans le Seigneur le vendredi 11 novembre 2016 dans sa 47e année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements.

